Association
des Bibliothécaires
de France

Région Ile-de-France

Rapport d'orientation 2012

ABF GIF : RAPPORT D'ORIENTATION 2012
adopté par l'Assemblée générale du 12 décembre 2011

L'année 2012, une année pas ordinaire !

Elle dépendra en partie de nous

L'activité du groupe

Le CA propose un programme raisonnable, réaliste.

Nous avons pris l'engagement lors de la demi journée du 6 octobre sur la réforme territoriale et le Grand Paris de mener un état des lieux sur l'intercommunallté. Nous le ferons. Il qui débouchera peut-être sur une journée, après l'été.

Nous prévoyons une journée d'étude sur le jeu en bibliothèque, dont le jeu vidéo,

Et puis il va y avoir le **congrès national de Montreuil, du 7 au 9 juin.** Notre groupe Île-de-France, conjointement avec le groupe Paris, aura une responsabilité particulière pour réussir l'accueil de nos collègues de toute la France, de nos invités étrangers. Un travail pratique, mais aussi une participation au contenu – plusieurs membres du CA participent au comité de préparation. Mais il faudra aussi relever le défi de la convivialité : ceux qui ont participé cette année au congrès de Lille ont pu comprendre à quel point c'était important, à quel point cela pouvait être réussi.

La mort dans l'âme, nous renonçons à poursuivre avec le groupe Paris le cycle sur le numérique, bien que ce sujet soit important, bien que la journée du 10 janvier 2011 ait été réussie. Nous y reviendrons bien sûr.

Mais nous gardons présentes à l'esprit les questions liées à la fourniture de ressources numériques par les bibliothèques et travaillerons à l'émergence d'une offre accessible et compatible avec nos missions.

2012 année politique
Deux échéances électorales majeures marqueront ce printemps.

Il n'appartient pas à une association professionnelle, sauf dans ces situations extrêmes (ce fut le cas au lendemain du 21 avril 2002), de s'engager directement dans les débats et combats politiques. Au contraire, nous traitons avec les exécutifs en place, à tous les niveaux et quels qu'ils soient, yet cherchons auand il le faut le contact avec les parlementaires.

Mais il nous appartient de veiller à ce que les bibliothèques soient toujours dans le champ de vision des politiques. Elles le peuvent et le doivent car elles font partie de ce qu'on appelle les politiques publiques.

C'est pourquoi le Conseil national de l'ABF a décidé de lancer, avant les échéances de ce printemps, un manifeste sur l'utilité des bibliothèques comme service public.

Chaque adhérent peut par ses propositions participer à son écriture : *voir sue le blog*.

Le groupe Île-de-France souhaite que la participation à cette écriture soit ouverte aux non adhérents, sachant que la rédaction finale sera approuvée par le Conseil national.

Le thème du congrès de Montreuil sera dans cette continuité : « La bibliothèque, une affaire publique ».

Il est d'autant plus important de contribuer à ce que les bibliothèques conservent toute leur place, au carrefour des politiques culturelles, sociales et éducatives, dans une période où les arbitrages financiers sont difficiles.

Statuts, concours et formation

Sans jamais confondre son rôle avec celui des organisations syndicales, l'ABF suit traditionnellement de prêt ces sujets. L'année 2012 sera celle de la mise en oeuvre de la catégorie B. Nous venons de vivre la « première saison » des concours organisés non plus par le CNFPT mais par les centres de gestion, et il y a certainement beaucoup à dire.

Quant aux formations, elles concernent aussi directement l'ABF qui poursuit, en Île-de-France, son activité dans deux centres de préparation du titre d'auxiliaire de bibliothèque.

L'avenir c'est dès maintenant

L'ABF n'est pas un service public ni un prestataire de service. L'ABF, c'est vous, c'est nous. La quantité d'activité et de production intellectuelle dint elle est capable est en proportion exacte des forces qui se mobilisent volontairement. Pour la première fois depuis 2006, le nombre d'adhérents augmente : transformons cette capacité financière, condition de notre indépendance, en force de travail et d'analyse.

Il est normal qu'en 2 ans un CA élu perde des membres, ne serait-ce qu'au grès des changement de région de ses membres. C'est pourquoi nous avons lancé un appel à ceux qui voudraient s'associer au CA, sans voix délibérative. Quatre collègue ont répondu, bravo à elles. Mais cette invitation demeure.

Et puis l'ABF n'est pas seulement affaire de comités permanents. On peut participer à une action ponctuelle, à un projet, contribuer au montage d'une journée d'étude… ou à l'organisation du congrès. Cette année, surtout l'organisation du congrès !

Et puis… l'ABF a aussi son calendrier électoral. Qui stipule que les CA des groupes régionaux doivent être renouvelés au dernier trimestre 2012.

Notre prochaine assemblée générale sera celle de l'installation du nouveau CA, avec un nouveau Bureau. Le prochain président (ou la prochaine présidente !) sera aussi membre du Conseil national de l'ABF. Ce ne sera pas moi : je m'appliquerai, avec quelques mois d'avance, la règle qu'a adopté l'AG nationale de l'ABF en juin dernier et qui veut que les présidents doivent être en situation professionnelle d'activité.

Préparons-nous ensemble à cette échéance, pour que vive l'ABF en Île-de-France, et les bibliothèques dans la société.

Le président du groupe Île-de-France de l'ABF, Dominique Lahary

(Les passages en rose sont des amendements adoptés en AG)